



Réunion du 8 octobre 2018

INFORMATIONS IMPORTANTES - RAPPEL SUITE A EXCLUSION

L'arbitre, ainsi que les joueurs ou dirigeants exclus par l'arbitre, doivent impérativement fournir un rapport dans les 48 heures.

Chaque personne a le droit d'expliquer le motif de son expulsion, ce qui permettra à la Commission de bien analyser la situation pour juger équitablement.

AVIS AUX CLUBS

- Nous avons constaté que certains clubs n'ont pas indiqué de **numéro de téléphone** sur « footclubs », concernant les personnes à contacter, ou que les numéros de téléphone ne sont pas diffusables.

De ce fait, si un club veut joindre un autre club, il n'apparaît aucun numéro de téléphone, donc impossible de joindre les clubs.

Nous vous demandons de contrôler les numéros de téléphone sur les membres de votre club, pour pouvoir vous joindre facilement. Merci.

- Pour cette nouvelle saison, les clubs devront imprimer leurs feuilles de match sous « footclubs » :

Menu : - Compétitions

- Editions et extractions

- Rencontres

- Feuille de match 1 exemplaire PDF

- Pensez à consulter régulièrement votre boîte mail officielle, @lrafoot pour les clubs, et pour les arbitres, votre boîte personnelle. Nous communiquer impérativement tout changement nécessaire pour pouvoir vous joindre.

PARTENARIAT CHORALE BASKET

Dans le cadre du partenariat entre la Délégation du Roannais de Football et la Chorale de Roanne Basket, l'ensemble des licenciés de notre secteur peuvent bénéficier d'une offre promotionnelle sur la plupart des rencontres du championnat Pro B, par le biais du site Internet du club : www.chorale-roanne.com

- Pour la rencontre Chorale – Gries-Oberhoffen, en Championnat Pro B, du vendredi 12 octobre à 20h, les places en catégorie 4 vous seront proposées à 6 €, dans la limite des places disponibles. A cet effet, vous devez utiliser le code suivant : J1/CHORALEVSGRIES (tout en majuscules et sans espace).